

BCM : Pour le patient d'abord et avant tout

Danielle Fagnan
Directrice des services professionnels, OPQ
17 mai 2017



ORDRE DES
PHARMACIENS
DU QUÉBEC



Objectifs

- Actualiser les connaissances des pharmaciens concernant le bilan comparatif des médicaments (BCM)
- Mettre à jour les aspects légaux du BCM incluant le consentement des patients pour la transmission du profil pharmacologique et l'échange d'informations pharmaceutiques
- Discuter des éléments essentiels du recueil de politiques et procédures BCM, un outil mis à la disposition des pharmaciens pour favoriser la réalisation d'un BCM et son intégration à la pratique



Déclaration de conflits d'intérêt

Aucun conflit d'intérêt en lien avec cette présentation



Un BCM à l'admission aurait permis d'éviter un tel risque.....

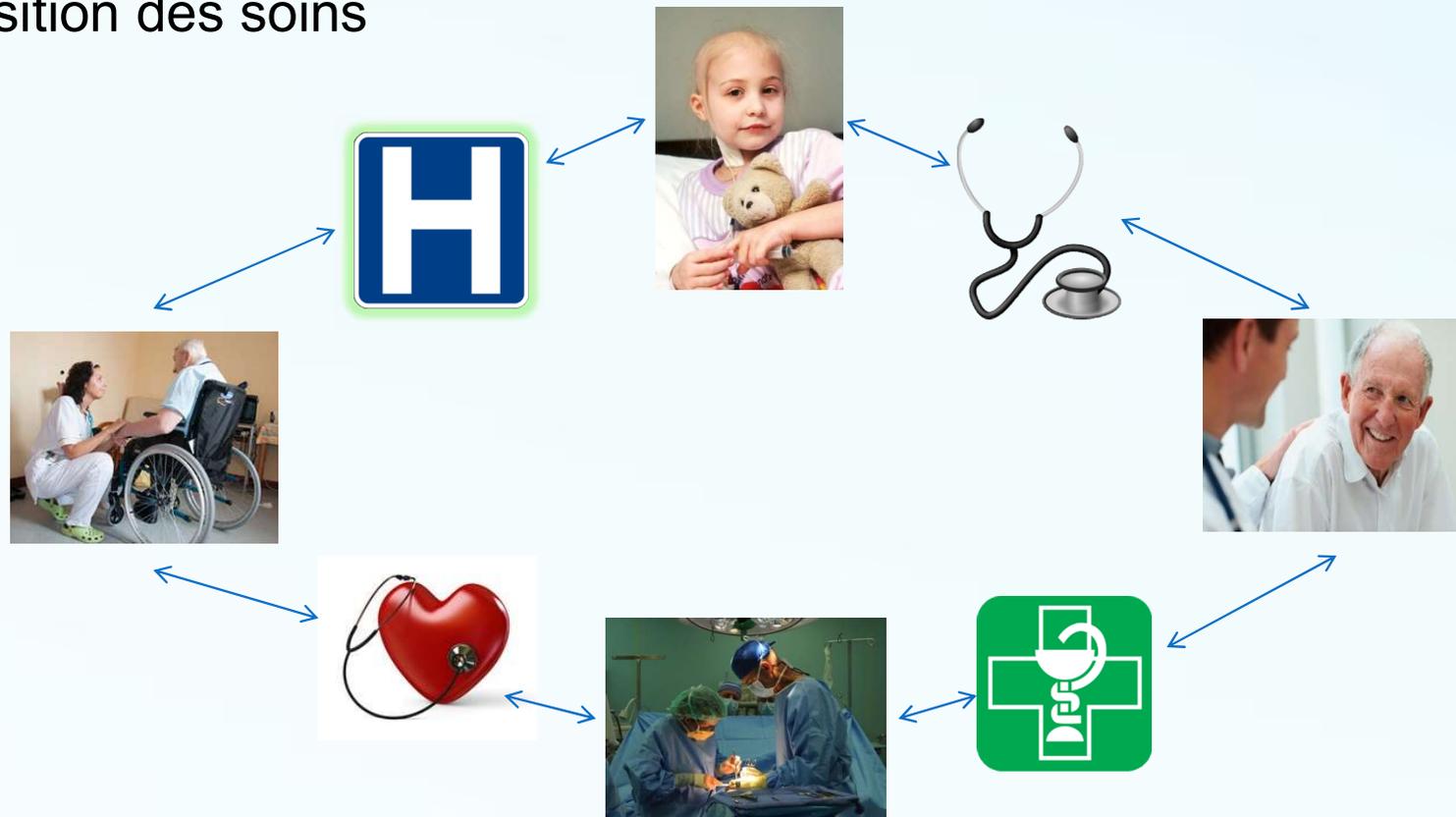
Mme Leduc est hospitalisée et le médecin de l'urgence souhaite prescrire les médicaments qu'elle prend à la maison.

À cette fin, il se réfère au DSQ dans lequel deux ordonnances actives de lithium apparaissent au dossier de Mme Leduc, soit : carbonate de lithium 900 mg, à prendre en matinée, et 1200 mg à prendre au coucher.

Le médecin prescrit donc les deux doses de lithium...

Le BCM, c'est quoi ?

Une liste à jour des médicaments que prend le patient à chaque point de transition des soins



Le BCM, pourquoi ?

- La comparaison des médicaments inscrits dans le dossier des patients avec l'information qu'ils communiquent montre des divergences dans **76 %** des cas
- La fréquence des effets indésirables liés aux médicaments dans un service de soins ambulatoires a été estimée à **27,4 %**
 - **13 %** de ces événements ont été jugés **graves**
- Plus de 1 visite sur 9 au service des urgences résulte d'un effet indésirable lié aux médicaments dont **68 % seraient évitables**

Le BCM, pourquoi ?

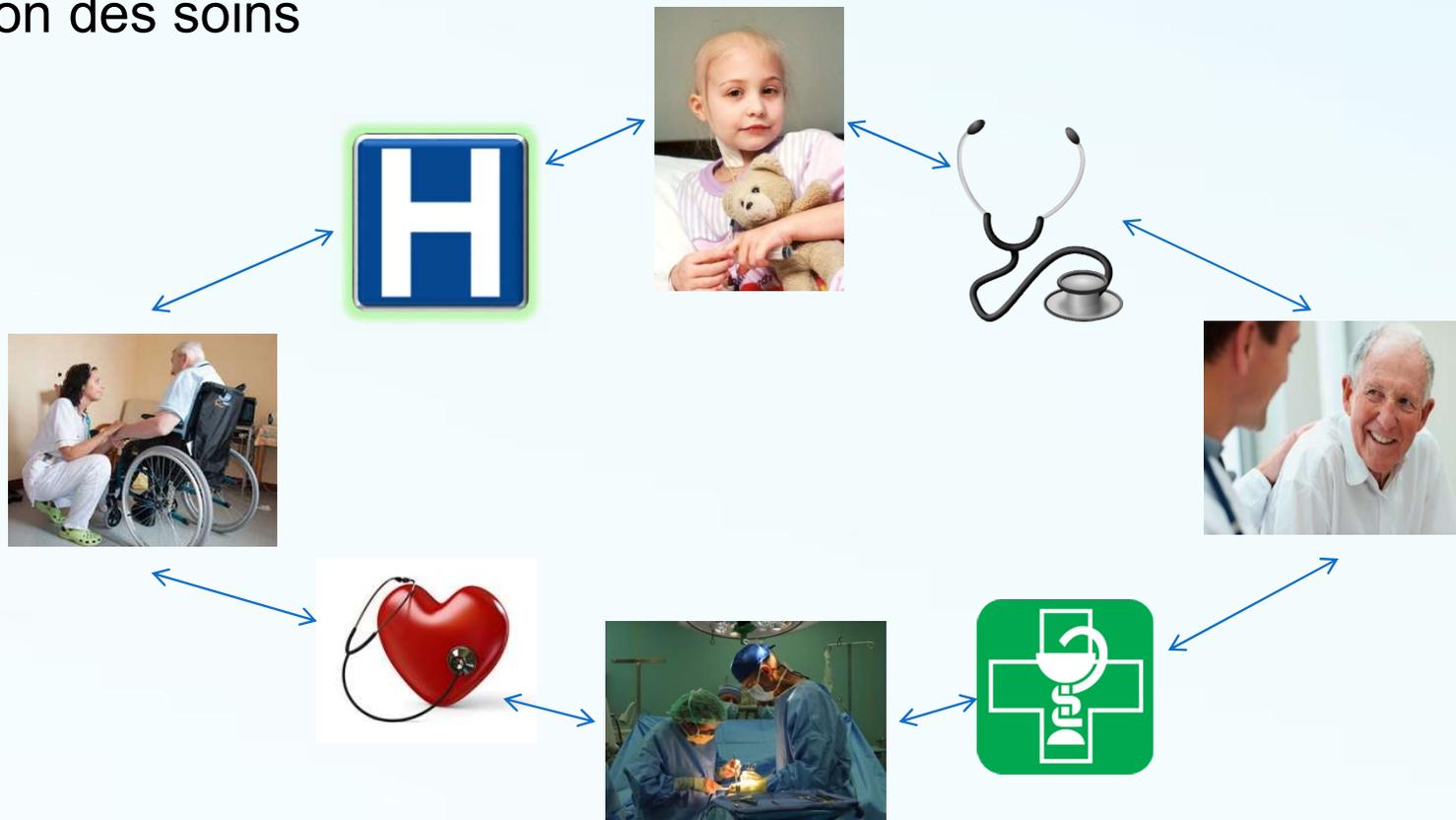
POUR LES PATIENTS

- Seulement **25 %** des médecins peuvent facilement produire une liste à jour de tous les médicaments pris par les patients
- Des erreurs sont notées à l'admission dans les **2/3** des cas
 - **41 %** de ces erreurs sont **importantes** au niveau clinique
 - **22 %** auraient pu être **potentiellement nuisibles** pour les patients.
(CMAJ, 2005)
- Une étude a démontré que **31 %** des patients ne se rendaient même pas à la pharmacie pour faire remplir leurs ordonnances (Annals of internal medicine, 2014)



Le BCM, c'est quoi ?

Une liste à jour des médicaments que prend le patient à chaque point de transition des soins





Le BCM à l'admission

- Une collecte de renseignements dans le but d'élaborer le meilleur schéma thérapeutique possible (MSTP)
- La comparaison entre les ordonnances inscrites dans le dossier et le **MSTP**
- La conciliation des divergences identifiées à l'étape 2 avec le prescripteur



Le BCM à l'admission

- **MSTP: Informations sur les médicaments pris par le patient y compris sa façon de les prendre**
- **Le MSTP est obtenu d'au moins deux sources différentes dont l'une est nécessairement l'entrevue avec le patient (histoire pharmacothérapeutique).**
- **Parmi les autres sources, on retrouve notamment, les profils pharmacologiques de la pharmacie communautaire, le DSQ, les dossiers médicaux, les fioles de médicaments apportées par les patients etc.**



Le BCM à l'admission

BCM effectué de façon **rétroactive**

Profil pharmacologique ou autres

Ordonnances rédigées par md

MSTP

Analyse des divergences
(ordonnances et MSTP)

BCM effectué de façon **proactive**

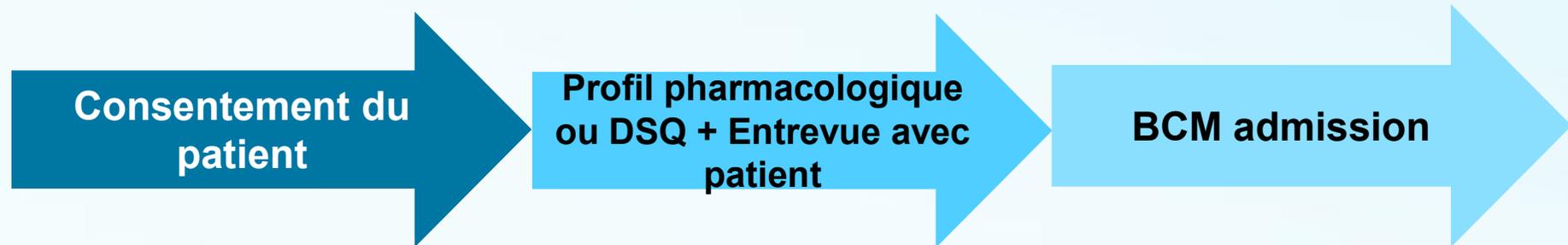
Profil pharmacologique ou autres
+ entrevue avec patient

MSTP

Ordonnances à l'admission



Le BCM à l'admission – 3 étapes



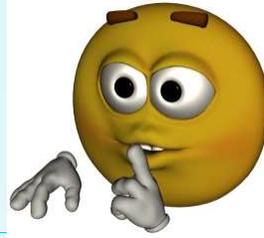
Consentement du patient

- **Obligation légale**
 - *Charte des droits et libertés de la personne (Art.9)*
 - *Code civil (art.37)*
 - *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (art. 8, 13 et 14)*
 - *Loi sur les services de santé et services sociaux (LSSSS art.19)*
 - *Code de déontologie des pharmaciens (art.62-63, 66)*

Consentement du patient

- Les pharmaciens sont les gardiens de l'information qui appartient au patient.
 - Le patient doit consentir à l'échange d'informations le concernant.
 - Le consentement peut être verbal ou écrit.
 - Une trace du consentement du patient doit être conservée au dossier.
- Le consentement doit être:
 - Manifeste
 - Libre
 - Éclairé
 - Donné à des fins spécifiques
 - N'est pas illimité

Consentement – Principes à respecter



- Le pharmacien gardien du dossier doit avoir la certitude que le consentement est bel et bien donné par le patient
- Le formulaire de consentement doit être précis et indiqué exactement les circonstances pour lesquelles le patient donne son consentement
- Le consentement :
 - Doit être donné uniquement aux fins pour lesquelles il a été recueilli
 - Est valide jusqu'à ce que la situation du patient change de façon importante (jugement professionnel)

Consentement – Principes à respecter



- Le pharmacien qui détient les renseignements est celui qui a la responsabilité de s'assurer que le patient a donné son consentement
- Le consentement peut être obtenu à l'avance ou sur le moment selon le cas
- Le consentement ne peut valoir pour une durée fixe prédéterminée
- DSQ (opting out)

Consentement du patient – Formulaire



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À UN TIERS / DEMANDE DE PROFIL PHARMACOLOGIQUE

Nom du patient : _____ Numéro assurance maladie : _____
Adresse du patient : _____ No de télécopieur ou adresse courriel : _____
Nom de la pharmacie : _____ No téléphone de la pharmacie : _____
Adresse de la pharmacie : _____

Je consens à ce que les renseignements figurant dans l'encadré ci-dessous, qui sont nécessaires aux fins de la réalisation du bilan comparatif des médicaments (BCM) et qui sont contenus à mon dossier-patient détenu à la pharmacie identifiée ci-dessus, soient communiqués à un établissement de santé dans l'une des situations suivantes :

- **admission à l'urgence ou hospitalisation en soins aigus**
- **hébergement en soins de longue durée**

Je consens à ce que les renseignements figurant dans l'encadré ci-dessous, qui sont nécessaires aux fins de la réalisation du bilan comparatif des médicaments (BCM) et qui sont contenus à mon dossier-patient détenu à la pharmacie identifiée ci-dessus, soient communiqués au professionnel de la santé responsable de mon dossier dans l'une des situations suivantes :

- **soins ambulatoires**
- **soins à domicile**

Mon consentement à la communication de mes renseignements personnels n'est valide qu'aux seules fins de la réalisation du bilan comparatif des médicaments (BCM), qui a pour but d'assurer un usage sécuritaire de mes médicaments ainsi qu'une surveillance efficace de mon traitement.

Consentement du patient – Formulaire



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À UN TIERS / DEMANDE DE PROFIL PHARMACOLOGIQUE

Nom du patient : _____ Numéro assurance maladie : _____
Adresse du patient : _____ No de télécopieur ou adresse courriel : _____
Nom de la pharmacie : _____ No téléphone de la pharmacie : _____
Adresse de la pharmacie : _____

Initiales - Je refuse de donner mon consentement à la communication des renseignements contenus à mon dossier-patient dans le cadre du bilan comparatif des médicaments (BCM).

Initiales - Un professionnel de la santé m'a expliqué que mon refus est susceptible d'avoir des conséquences sur ma santé, puisque les professionnels en charge de mon dossier ne pourront avoir en mains toute l'information nécessaire me concernant avant de prendre une décision relative à ma médication et j'en assumerai les conséquences éventuelles.

Ceci est ma décision et elle ne m'a pas été imposée.

Toute information communiquée sera traitée avec la plus grande confidentialité.

Date : _____ Lieu : _____

Signature du patient ou de son représentant

Nom en lettres carrées

N.B. Dans le cas de la signature de ce formulaire par un représentant c'est-à-dire un mandataire, un tuteur ou un curateur, veuillez à demander une preuve de la tutelle ou de la curatelle ordonnée par le tribunal ou du mandat en cas d'inaptitude homologué par ce dernier.



Profil pharmacologique

- Le profil pharmacologique obtenu est parfois difficile à interpréter
- Les informations demandées et obtenues ne sont pas standards
- Les pharmaciens en pratique privée doivent travailler le profil pour répondre aux demandes des ES
- Les pharmaciens en pratique privée peuvent passer jusqu'à 30 minutes à parfaire un profil!!!!
- Un profil pour l'urgence, un pour l'infirmière, un pour l'ergo, un pour la physio.....???
- À quand le bouton BCM ?



Profil pharmacologique

- Profil pharmacologique à jour (ordonnances actives incluant les ordonnances avec une fréquence de renouvellement moindre)
- Historique de la médication active (jusqu'aux 6 derniers renouvellements au besoin)
- Historique des médicaments cessés, PRN, MVL, PSN, etc. (jusqu'aux 6 derniers mois au besoin)



Profil pharmacologique

- Ordonnances en attente (non servies) différentes des ordonnances actives (principes actifs différents ou posologie différente)
- Antibiotiques, corticostéroïdes (avec posologie complète) des 6 derniers mois
- Tout renseignement pertinent au dossier patient concernant l'adhésion au traitement
- Toute autre information jugée pertinente (description d'allergie, d'intolérance, service sous pilulier, suivi effectué par un autre professionnel, etc.)



Le BCM à l'admission

- C'est l'affaire de tous! – Pratique organisationnelle requise (POR) en établissement de santé (ES)
- Collaboration interdisciplinaire essentielle
- Pharmaciens en ES :
 - MSTP
 - Bilan comparatif
 - Analyse des divergences
 - Intervention auprès du médecin



Le BCM à l'admission

- Rôle élargi pour les pharmaciens communautaires
 - Transmission de profils
 - MSTP pour des clientèles ciblées en soins de premières lignes
 - BCM préadmission (chirurgie)
 - Éducation des patients



Le BCM à l'admission

John Doe , 68 ans

- **Prend du coumadin 5 mg po die pour fibrillation auriculaire (suivi pour ajustement par pharmacien communautaire)**
- **Le patient est admis pour douleurs rétrosternales le 17 mai 2017**
- **La liste de médicaments que John Doe avait apporté avec lui lors de son admission était la liste qu'on lui avait remise à sa sortie de l'hôpital 6 mois plus tôt et n'avait jamais été mise à jour**



Le BCM à l'admission

- **John Doe , 68 ans – MSTP communautaire récent (17 avril 2017)**

Liste des médicaments au profil pharmacologique:

- **Coumadin 5 mg die**
- **Allopurinol 100 mg die**
- **ASA 325 mg die**
- **Plavix 75 mg die**
- **Metformine 500 mg tid**
- **Zocor 20 mg die**
- **Imdur 30 mg die**
- **Lopresor SR 100 mg die**



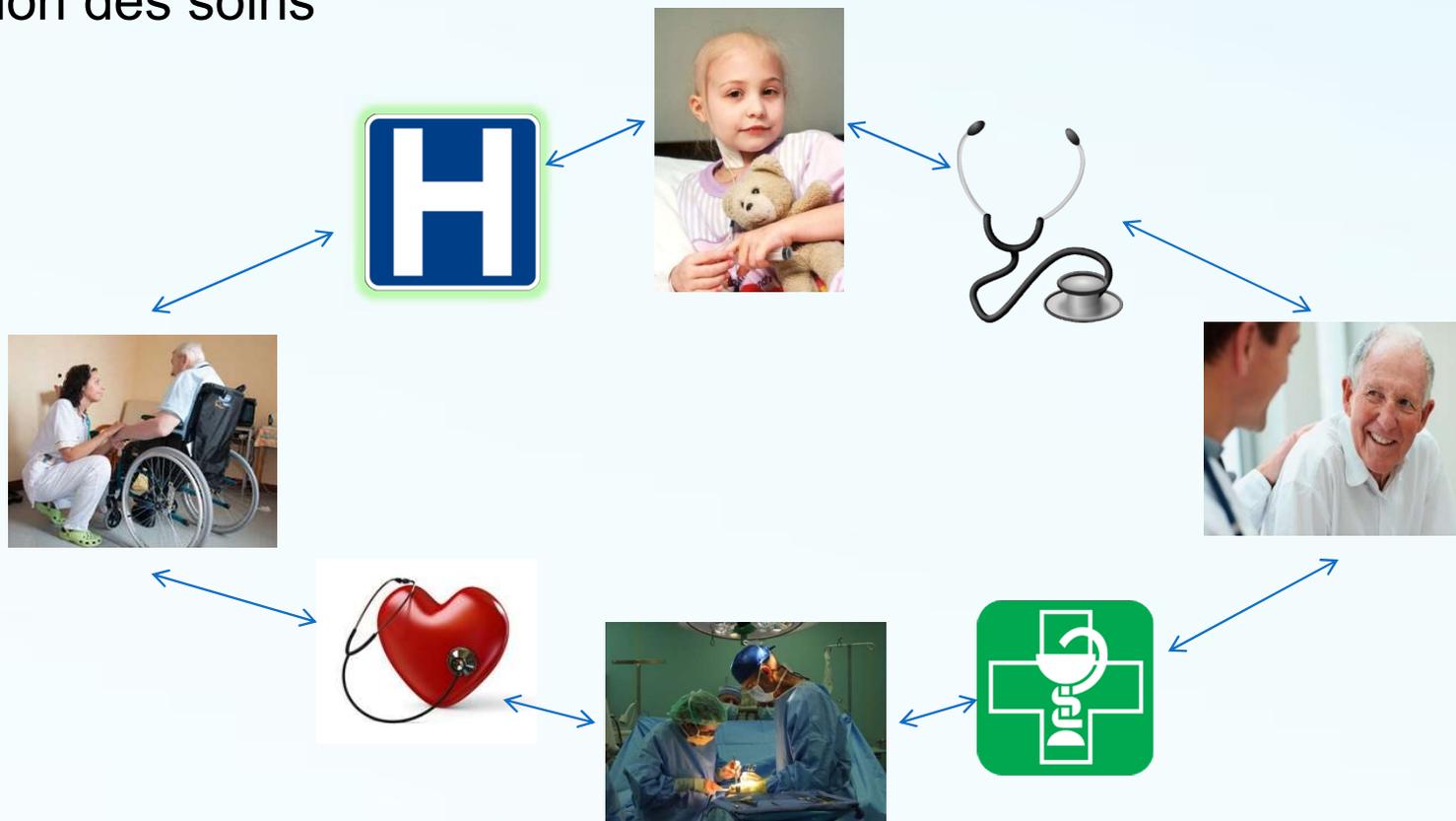
Le BCM à l'admission

John Doe , 68 ans – MSTP communautaire récent

- **Entrevue avec le patient par le pharmacien communautaire le 17 avril 2017:**
 - Prend Tylnol arthritique 650 mg 4-6 die pour ses genoux
 - Son médecin spécialiste lui a dit de prendre ½ comprimé d'ASA
 - Prend 1 ou 2 comprimés d'allopurinol s'il a des douleurs ou pas
 - Imdur non renouvelé X 1 mois, ne se souvient pas s'il le prend ou non
 - Il a avec lui des ordonnances pour des pompes d'Advair 50+250mcg et de Ventolin prn qu'il n'est jamais venu chercher à la pharmacie car il avait trop peur pour son cœur
 - Suggestion d'un pilulier et patient accepte
 - Patient a donné son consentement pour la transmission d'informations dans le cadre du BCM

Le BCM, c'est quoi ?

Une liste à jour des médicaments que prend le patient à chaque point de transition des soins





Le BCM au congé des patients

Comparer les médicaments pris par le patient avant l'admission (MSTP)

ET

Le registre d'administration des médicaments dans les dernières 24 heures (FADM)

ET

Les nouveaux médicaments prescrits lors du congé

POUR

- Identifier et résoudre les divergences
- Élaborer le meilleur plan médicamenteux possible lors d'un congé (MPMCP)



Le BCM au congé des patients, qui fait quoi ?

- Les médecins ne veulent pas prendre la responsabilité de signer les prescriptions au congé des patients...
- Pour assurer la continuité des soins et éviter les erreurs, les professionnels qui prennent la relève doivent être informés des médicaments qui ont été cessés, modifiés et ceux qui doivent être continués aux différents points de transition des soins...
- Le patient doit aussi être informé et il faudrait les impliquer davantage afin qu'il connaisse leur médication et leur pharmacien...
- Imputabilité du BCM?

AVANT

Bilan comparatif des médicaments - Medication Reconciliation	Médicaments avant Admission/ Prior Medication Continue		Nouvelles ordonnances/ New Medication Order
	Oui/ Yes	Non/ No	
... 20mg die	✓		atehalol 25mg po die
Hyaid 0.088mg die	✓		lactulose 30cc po die
unaphane 500mg BID prn	✓		risperidone 0.25mg po
lol 25mg 1ca die PAN		✓	levothyroxine 1.5mg qd
... 110mg BID	✓		gabapentin 200mg po qd
lactul 20mg qhs	✓		trazodone 50mg qd
ate 35mg q semaine DIMAARKE.	✓		

Téléphone : 514 850-8XXX

BILAN COMPARATIF DES MÉDICAMENTS (BCM)

Commentaires :

Adresse : _____ : tél : _____

_____ aucune allergie/intolérance

_____ pour demande de transmission d'un profil pharmacologique ou information :

_____ tenir, raison : _____

A REMETTRE À VOTRE PHARMACIEN

Perry White

AVANT

MÉDICAMENTS À DOMICILE avant hospitalisation	ORDONNANCES DE DÉPART DU SVP COCHER	NOUVELLES ORDONNANCES commentaires
Date : _____ Source : <input type="checkbox"/> usager <input type="checkbox"/> pharmacie <input type="checkbox"/> autre :	Date : _____	30 avril 2012
<input type="checkbox"/> continuer tel que pris avant hospitalisation*	<input type="checkbox"/> cesser <input type="checkbox"/> modifier pour : <input type="checkbox"/> REN :	Novolin NPH 10
<input type="checkbox"/> continuer tel que pris avant hospitalisation*	<input type="checkbox"/> cesser <input type="checkbox"/> modifier pour : <input type="checkbox"/> REN :	s/c AM (cer)
<input type="checkbox"/> continuer tel que pris avant hospitalisation*	<input type="checkbox"/> cesser <input type="checkbox"/> modifier pour : <input type="checkbox"/> REN :	
<input type="checkbox"/> continuer tel que pris avant hospitalisation*	<input type="checkbox"/> cesser <input type="checkbox"/> modifier pour : <input type="checkbox"/> REN :	Novorapid 16
<input type="checkbox"/> continuer tel que pris avant hospitalisation*	<input type="checkbox"/> cesser <input type="checkbox"/> modifier pour : <input type="checkbox"/> REN :	26 W
<input type="checkbox"/> continuer tel que pris avant hospitalisation*	<input type="checkbox"/> cesser <input type="checkbox"/> modifier pour : <input type="checkbox"/> REN :	12 u
<input type="checkbox"/> continuer tel que pris avant hospitalisation*	<input type="checkbox"/> cesser <input type="checkbox"/> modifier pour : <input type="checkbox"/> REN :	
<input type="checkbox"/> continuer tel que pris avant hospitalisation*	<input type="checkbox"/> cesser <input type="checkbox"/> modifier pour : <input type="checkbox"/> REN :	Aiguilles Novofin
<input type="checkbox"/> continuer tel que pris avant hospitalisation*	<input type="checkbox"/> cesser <input type="checkbox"/> modifier pour : <input type="checkbox"/> REN :	Q10
<input type="checkbox"/> continuer tel que pris avant hospitalisation*	<input type="checkbox"/> cesser <input type="checkbox"/> modifier pour : <input type="checkbox"/> REN :	Bandouilles +
		Q10
Révisé par :	Nom du médecin en caractères d'imprimerie :	
Transmission : voir ordonnance	Signature et # permis : _____	

AVANT

Bilan comparatif des médicaments - Medication Reconciliation	Médicaments avant Admission/ Prior Medication Continue		Nouvelles ordonnances/ New Medication Order
	Oui/ Yes	Non/ No	
... 20mg die	✓		atehalol 25mg po die
Hyaid 0.088mg die	✓		lactulose 30cc po die
unaphane 500mg BID prn	✓		risperidone 0.25mg po
lol 25mg 1ca die PAN		✓	levothyroxine 50mcg qd
... 110mg BID	✓		gabapentin 200mg po qd
lactul 20mg qhs	✓		trazodone 50mg qd
ate 35mg q semaine DIMAATHE.	✓		

BILAN COMPARATIF DES MÉDICAMENTS AU CONGÉ

No Dossier :

Nom :

Date de naissance :

Md traitant :

Date d'arrivée au CH : __ Date du congé du CH __:

Pharmacie privée: __ Tél : __ Télécopieur : __ Adresse courriel : __

Gestion des médicaments : fioles sachets dosett dispil

Faite par : patient pharmacie aidant : __

Allergies : __ Poids : __kg Taille : __cm Clairance : __ml/min



APRÈS

Cette ordonnance émise au congé du patient comprend cinq sections :

Section 1 : Médicaments pris avant l'hospitalisation et à continuer à domicile

Section 2 : Médicaments pris avant l'hospitalisation et qui ont été cessés ou modifiés

Section 3 : Nouvelles ordonnances

Section 4 : Notes du prescripteur ou du pharmacien

Section 5 : Produits non prescrits à utiliser ou non à domicile



Section 1 : Médicaments pris avant l'hospitalisation et à continuer à domicile

Les médicaments de la section 1 doivent être poursuivis sans changements lors du retour à domicile du patient.

Les médicaments de section 1 doivent être renouvelés en fonction de la posologie et des renouvellements déjà inscrits au dossier du patient à sa pharmacie habituelle (et non en fonction de l'adhésion inscrite sur le BCM au congé);

Si l'ordonnance au congé de l'hôpital vous est remise par un nouveau patient, le pharmacien doit pour les médicaments de la section 1 et dans le but d'assurer la continuité des soins, communiquer avec le pharmacien habituel du patient afin d'obtenir les renseignements essentiels à l'exécution de l'ordonnance en effectuant un transfert. Il est essentiel de valider auprès du patient si un transfert du dossier complet doit être effectué, s'il y a lieu;

Je suis informé (e) que le patient prend les médicaments mentionnés ci-dessous

Signature du médecin :__

Permis :__

Date/hrs :__

Médicaments pris avant l'hospitalisation et à continuer à domicile	Renseignements complémentaires, s'il y a lieu

Section 2 : Ordonnances prises avant l'hospitalisation

Médicaments pris avant l'hospitalisation et qui ont été cessés ou modifiés



Médicament prescrit PRIS À DOMICILE	Au congé l'ordonnance est :	Qté	Ren.	Initiales du prescripteur	Renseignements complémentaires
	Cessée				
	Modifiée				
	Cessée				
	Modifiée				

Section 3: Nouvelles ordonnances : Ce sont les nouveaux médicaments débutés au cours de l'hospitalisation ou au moment du congé du patient.

Signature du médecin :__

Permis :__

Date/hrs :__



Nouvelles ordonnances	Débuté le : (S'il y a lieu)	Qté	Ren.	Initiales du prescripteur	Renseignements complémentaires

Section 4 : Notes du prescripteur ou du pharmacien d'établissement de santé : Renseignements complémentaires en lien avec l'état de santé du patient.

Signature du médecin: __

Permis : __

Date/hrs : __

Signature du pharmacien: __

Permis : __

Date/hrs : __

APRÈS

Notes du prescripteur ou du pharmacien d'établissement de santé

Section 5 : Produits non prescrits : La liste des médicaments de vente libre ou de produits de santé naturels **qui ne sont pas prescrits**, mais qui peuvent être pris à domicile.

Produits non prescrits mais PRIS À DOMICILE	Au congé, ce produit (MVL, PSN, autre) est :	Renseignements complémentaires
	Cessé Peut être continué ou non; au choix du patient	
	Cessé Peut être continué ou non; au choix du patient	



Le BCM au congé des patients – Continuité des soins



- Dans le but d'assurer la continuité des soins
- Le BCM au congé devrait générer de façon automatique:
 - Le meilleur plan médicamenteux possible au congé d'un patient
 - L'ordonnance standardisée en cinq sections
 - Un plan de transfert à l'intention des prochains prestataires de soins
 - La liste à jour des médicaments pour le patient

Le BCM au congé des patients – Continuité des soins – Le plan de transfert de John Doe



Liste à jour de ses médicaments

- Coumadin 7.5 mg die
- Allopurinol 100 mg die
- ASA 81 mg die
- Plavix 75 mg die
- Pantoloc 40mg die
- Metformine 500 mg tid
- Zocor 20 mg die
- Imdur 30 mg die
- Lopresor SR 100 mg die
- Amlodipine 10 mg die

Le BCM au congé des patients – Continuité des soins – Le plan de transfert de John Doe



- **Nouveaux médicaments/Raisons**
 - Amlodipine pour hypertension
- **Médicaments cessés ou modifiés/Raisons**
 - Coumadin 7.5 mg – Dose augmentée
 - RNI:1.3
 - Suivi RNI par pharmacie communautaire du patient et médecin de famille
 - Cesser Advair et Ventolin – asthme léger bien contrôlé sans médicament
 - Aspirine 81 mg die - Dose recommandée
 - Trithérapie avec ASA, Plavix, Coumadin, toujours recommandée(angioplastie/stent)
 - Ajout de Pantoloc 40 mg die

Le BCM au congé des patients – Continuité des soins – Le plan de transfert de John Doe

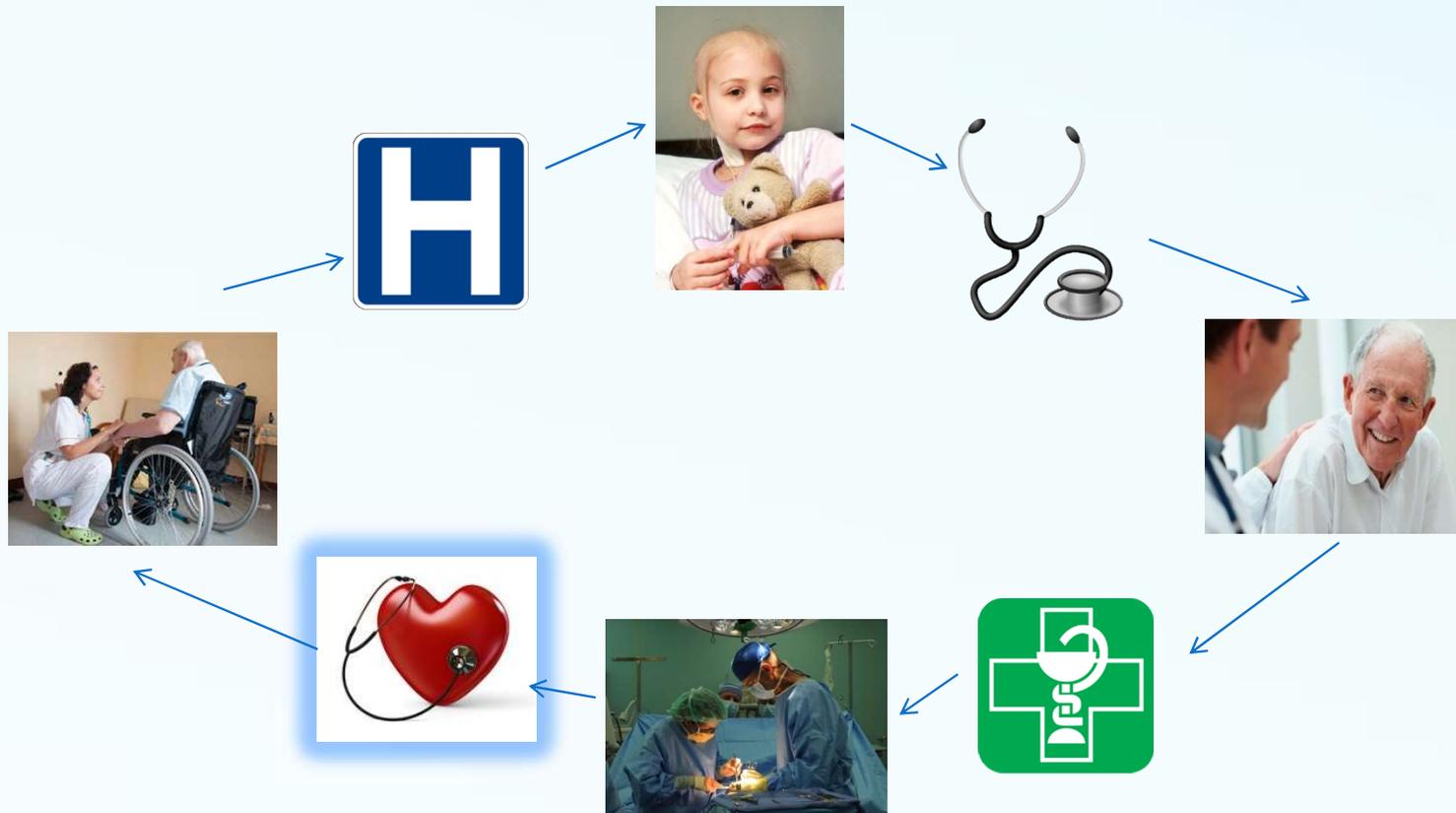


Informations additionnelles

- Diète faible en cholestérol, sel et gras saturés
- Peut reprendre exercices réguliers
- Diagnostic à l'admission: Douleurs rétrosternales
- Diagnostic au départ: Hypertension
- Autres conditions : Fibrillation auriculaire, douleurs rétrosternales atypiques, goutte , asthme léger, apnée du sommeil, hypercholestérolémie, arthrose des genoux

Le BCM, c'est quoi ?

Une liste à jour des médicaments que prend le patient à chaque point de transition des soins



Le BCM en soins ambulatoires ou en GMF



Continuité des soins

Profil pharmacologique ou autres +
entrevue avec patient

Rédiger ordonnances

Dossier médical

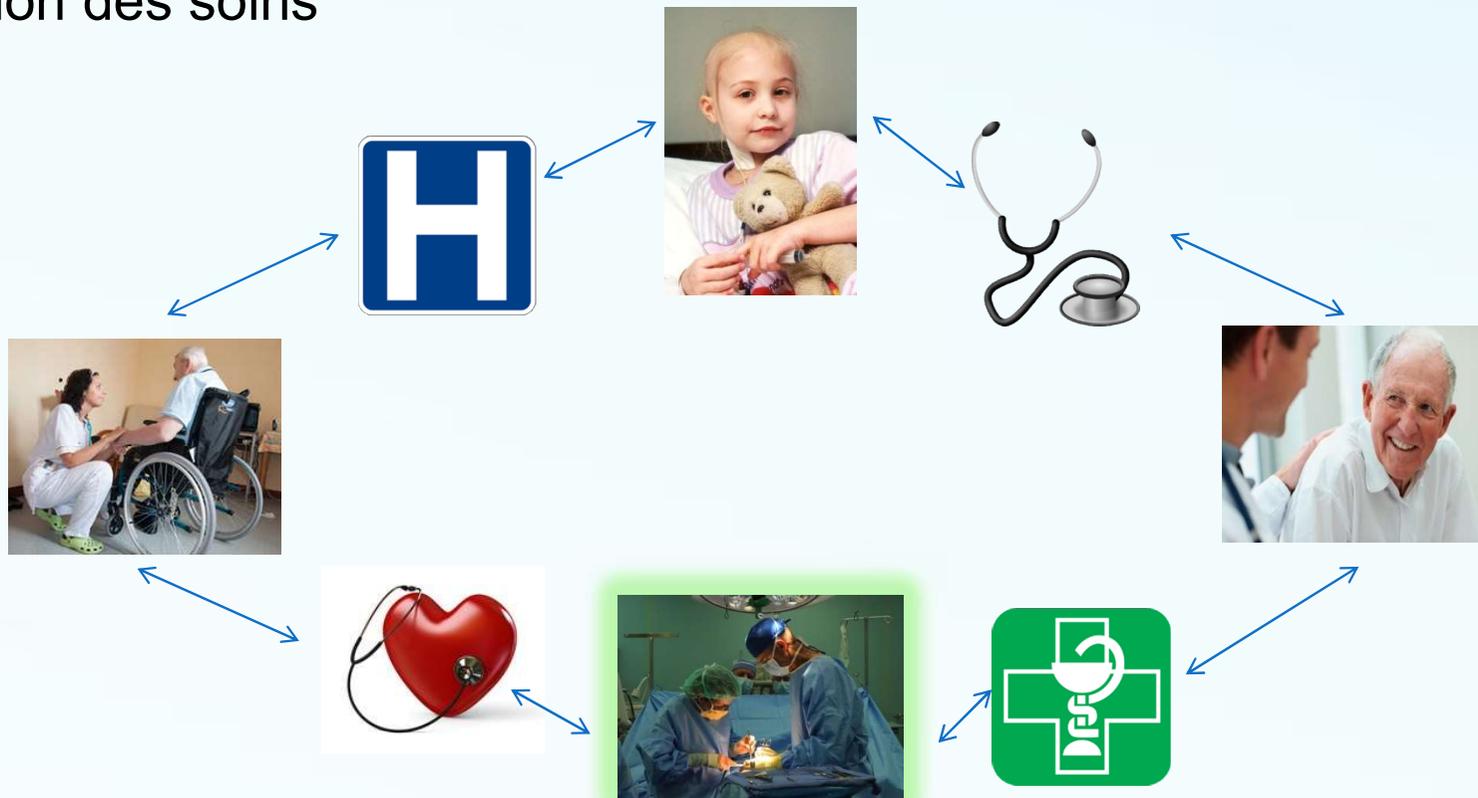
Plan de transfert le cas échéant

Déceler et résoudre les divergences

MSTP

Le BCM, c'est quoi ?

Une liste à jour des médicaments que prend le patient à chaque point de transition des soins



Le BCM en préadmission chirurgie



Profil pharmacologique ou autres + entrevue avec patient

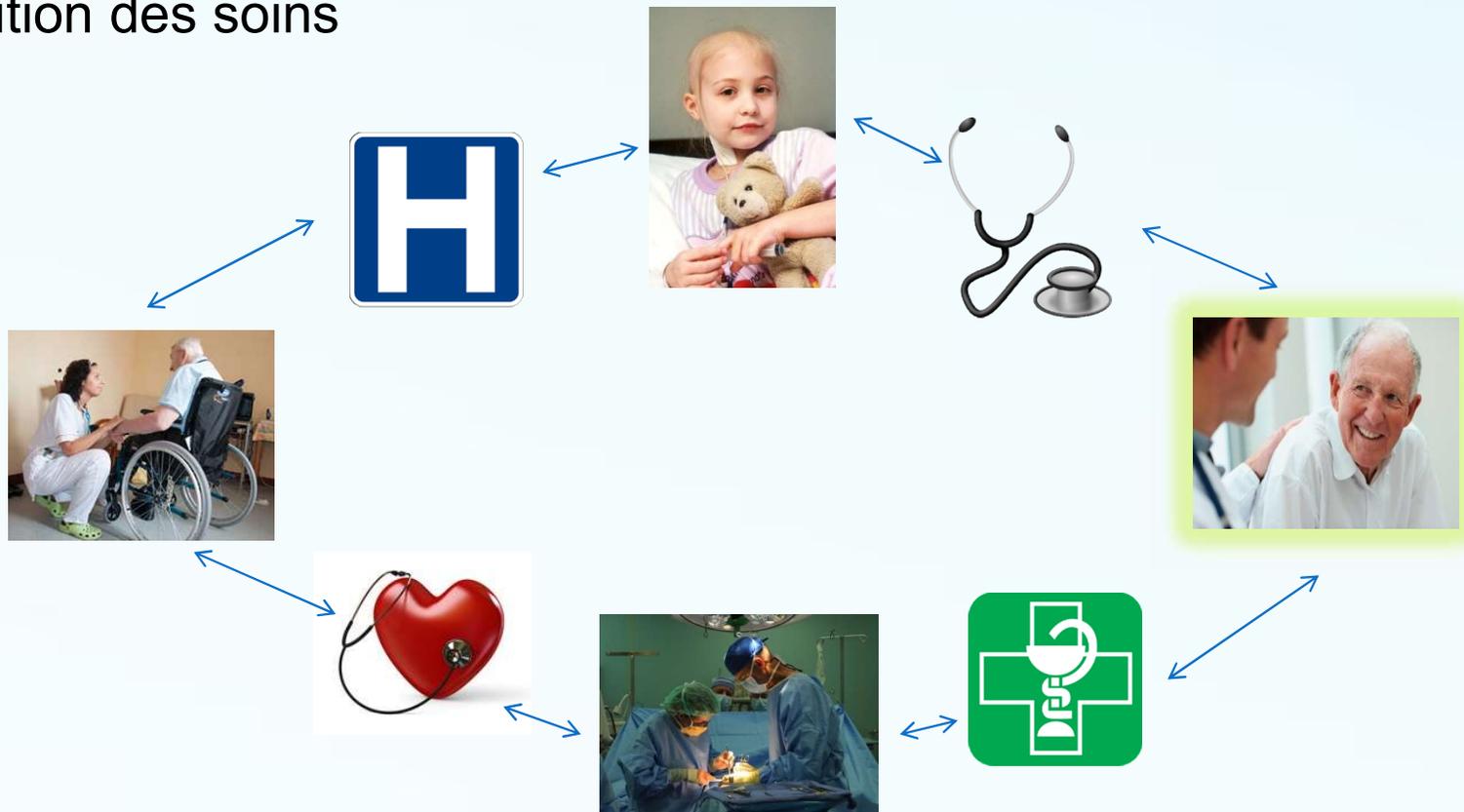
Déceler et résoudre les divergences

MSTP

Faire parvenir le MSTP à la personne responsable ou le remettre au patient

Le BCM, c'est quoi ?

Une liste à jour des médicaments que prend le patient à chaque point de transition des soins



Le BCM en soins à domicile



- Identifier et prioriser les patients à risque
- Élaborer le MSTP et identifier les divergences
- Résoudre et communiquer les divergences
- Confirmer la résolution des divergences et établir la liste à jour des médicaments
- Communiquer la liste à jour des médicaments aux patients
- Vous assurer que le patient comprend les modifications apportées à sa thérapie médicamenteuse.
- À reprendre à chaque visite si des médicaments ont été changés ou cessés, lors du transfert ou à la fin des services

Le cas de Mme Leduc : qu'aurions-nous pu faire autrement ?

- Vérifier une deuxième source d'informations (profil de la pharmacie communautaire)
- ATP effectuée rapidement l'entrevue avec la patiente : 24-48 heures post-admission
- Pharmacien à l'urgence identifie et résout les divergences et établit le MSTP
- Le médecin modifie la dose de lithium

Le cas de la sortie d'hôpital: qu'aurions-nous pu faire autrement ?

- **Section 1 : Médicaments pris avant l'hospitalisation et à continuer à domicile**
 - Les médicaments de la section 1 doivent être poursuivis sans changements lors du retour à domicile du patient.
 - Les médicaments de section 1 doivent être renouvelés en fonction de la posologie et des renouvellements déjà inscrits au dossier du patient à sa pharmacie habituelle (et non en fonction de l'adhésion inscrite sur le BCM au congé);
 - Si l'ordonnance au congé de l'hôpital vous est remise par un nouveau patient, le pharmacien doit pour les médicaments de la section 1 et dans le but d'assurer la continuité des soins, communiquer avec le pharmacien habituel du patient afin d'obtenir les renseignements essentiels à l'exécution de l'ordonnance en effectuant un transfert. Il est essentiel de valider auprès du patient si un transfert du dossier complet doit être effectué, s'il y a lieu;

**Médicaments pris avant
l'hospitalisation et à continuer à
domicile**

**Renseignements
complémentaires, s'il y a lieu**

Le cas de John Doe: **POUR LE PATIENT D'ABORD**



- MSTP communautaire
- BCM au congé
- Plan de transfert
- Liste à jour des médicaments pour le patient et éducation

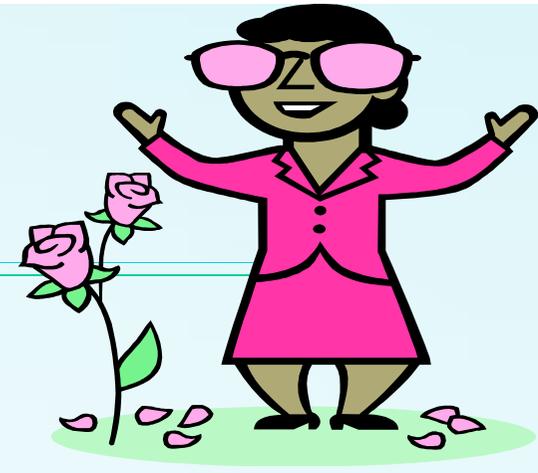
Recueil de politiques et procédures BCM

- Outil pour faciliter la compréhension du BCM
- Vise à aplanir certains obstacles qui ont été rencontrés dans l'implantation du BCM
- Pas une norme, mais un outil
- Politique pour obtenir le consentement du patient
- Formulaire de consentement du patient et demande de profil
- Procédure pour acheminer la demande de profil pharmacologique

Recueil de politiques et procédures BCM

- Procédure pour la réalisation du BCM à l'admission du patient en ES de soins aigus ou de longue durée
- Procédure pour la réalisation du BCM lors des soins ambulatoires
- Procédure pour la réalisation du BCM au début des services de soins à domicile
- Procédure pour la transmission du BCM au congé
- Ordonnance au congé
- Plan de transfert

Le BCM en pratique : un enjeu réaliste ?



Les défis du BCM :

- Oui, pour gestion des risques reliée aux médicaments...
- Oui, si volonté partagée, partage des responsabilités et collaboration interprofessionnelle...
- Oui, si informatisé...
- Oui, si appui des partenaires et dirigeants
- Oui, si volonté de fournir les ressources nécessaires

OUI, POUR LE PATIENT D'ABORD ET AVANT TOUT

